

[Text]

[Translation]

[Translation]

[Text]

• 1605

These issues are but a few that could be mentioned in a restricted time period. The Government of Canada needs much reform in its laws if they are to conform to both the letter and the spirit of the charter.

The charter itself will need reform since it does not prohibit discrimination on the grounds of sexual orientation and marital status. These two issues must be included immediately. Sexual orientation is of particular importance as without protection homosexuals have no recourse; if they choose litigation and it fails, they are at great risk.

I would like to conclude by making known our stand on the issue of abortion. We are a pro-choice organization and we are in full support of CARAL's brief to this committee. There are many issues that are of utmost importance to the women of Canada but time does not allow me to cover them all.

Thank you very much.

The Chairman: Thank you very much. You said near the outset that there were a number of issues that you were not going to touch on because other groups would touch on them as indeed they have, the ones you had listed. But in your remarks you certainly have raised a number of other issues and we appreciate getting your thoughts on those.

Perhaps I should also, just for the sake of the record, join the point that you mentioned at the outset about the fact that these discussions have taken place before in women's groups and indeed, other groups in Canadian society who have talked about equality and made submissions. This committee should have existed about three years ago. In fact, the Liberal member of this committee acknowledges that fact. It just was not done. When we came into office last September 4, what we found was that within the Department of Justice, the review had only begun seven months before the government was defeated.

It is unfortunate, but there it is. That is a reality we are dealing with.

Secondly, although many submissions have been made by various groups, I guess there are two further observations. In a parliamentary democracy we are going to continue to talk about these issues because we are now more than ready to act on some of them. Others still need to be discussed through to get a consensus in society. I do not think we should ever despair about having open public forums in Canada where we can meet to debate and discuss issues. If people tire of that or feel that they are having to repeat the message it may be just that you have to keep hammering away because there are still people who have to learn.

deux niveaux pour la rémunération des travailleurs domestiques devrait être aboli.

Il ne s'agit là que de quelques-unes des questions qui pourraient être mentionnées dans une période de temps restreinte. Le gouvernement du Canada doit procéder à une grande réforme de ses lois s'il veut les harmoniser à la lettre et à l'esprit de la Charte.

La Charte elle-même doit être modifiée puisqu'elle n'interdit pas la discrimination sur la base de l'orientation sexuelle et de l'état civil. Ces deux points doivent être inclus immédiatement. La question de l'orientation sexuelle est particulièrement importante puisque sans cette protection, les homosexuels n'ont aucun recours; s'ils décident d'intenter des poursuites judiciaires et qu'ils échouent, ils courent de grands risques.

J'aimerais conclure en faisant connaître notre position sur la question de l'avortement. Nous sommes un organisme en faveur du choix, et nous appuyons entièrement le mémoire présenté par CARAL devant votre Comité. Il y a beaucoup de questions qui sont d'une extrême importance pour les femmes du Canada, mais je n'ai pas le temps de les aborder toutes.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup. Vous avez affirmé au début de votre intervention, que vous n'aborderiez pas un certain nombre de questions parce que d'autres groupes les présenteraient, ce qu'ils ont fait d'ailleurs, parmi ceux que vous avez énumérés. Mais dans votre intervention, vous avez certainement soulevé plusieurs autres questions et nous sommes heureux d'avoir pu prendre connaissance de votre position sur celles-ci.

J'aimerais aussi, pour les fins du rapport, relever la remarque que vous avez faite au début, au sujet du fait que ces discussions ont déjà eu lieu au sein des groupes de femmes et d'autres groupes de la société canadienne qui ont parlé d'égalité et qui ont présenté des mémoires. Le présent comité aurait dû exister depuis déjà trois ans. En fait, le membre libéral de notre Comité reconnaît ce fait. Malheureusement, cela n'est pas le cas. Lorsque nous avons pris le pouvoir le 4 septembre dernier, nous avons découvert que la révision au sein du ministère de la Justice ne venait de commencer que depuis sept mois avant la défaite du gouvernement.

C'est malheureux, mais c'est la réalité, et il nous faut composer avec elle.

En deuxième lieu, même si bon nombre de mémoires ont été présentés par divers groupes, j'aimerais peut-être faire deux observations. Dans une démocratie de type parlementaire, nous continuerons à parler de ces questions car nous sommes maintenant plus prêts à agir en certains domaines. D'autres devront faire l'objet de discussions afin d'en arriver à un consensus au sein de la société. Je ne pense pas qu'il faille jamais désespérer de tenir au Canada des débats publics où il sera possible de se réunir pour des échanges et des discussions sur ces questions. Si les gens se lassent ou jugent qu'il leur faut répéter le message, c'est peut-être uniquement qu'il vous faut